

Le réseau Natura 2000

Qu'est ce que c'est ?

▲ Un réseau européen :

Natura 2000 est un réseau européen qui identifie des sites naturels d'importance communautaire avec pour objectif d'en assurer la conservation et la valorisation. Natura 2000 est né de la volonté de maintenir cette biodiversité en tenant compte des activités sociales, économiques, culturelles et régionales présentes sur les sites désignés.

Quelques chiffres :

Natura 2000 regroupe 27 000 sites sur l'ensemble des pays de UE.

En Europe : 18% du territoire couvert par les espaces Natura 2000

En France : 12,55% de la surface terrestre couverte par des sites Natura 2000

Dans l'Aude : 40% du département se trouve en zone Natura 2000

▲ La désignation des sites :

Pour atteindre ses objectifs, Natura 2000 s'appuie sur deux principaux textes : la Directive « Oiseaux » (1979) et la Directive « Habitats Faune-Flore » (1992). Les sites sont désignés au titre de l'une ou l'autre de ces directives, selon qu'ils englobent des milieux d'un grand intérêt pour les oiseaux, ou pour d'autres espèces et leurs habitats. Par ces directives, l'Union Européenne et chaque état membre manifestent leur engagement à la préservation de la biodiversité.

L'animation du site Natura 2000

Qu'est ce que cela veut dire ?

▲ Mise en place du programme d'actions :

- Contrat Natura 2000 avec les collectivités et propriétaires privés (non agriculteurs)
- Charte Natura 2000 pour l'ensemble des usagers (pratiquant une activité), collectivités ou encore propriétaires privés
- Mesures Agro-Environnementales avec les agriculteurs

▲ Animation scolaire et grand public (sensibilisation)

▲ Veille et suivi

- Inventaire d'espèces
- Suivi de l'état de conservation
- Travaux en rivière

▲ Appui réglementaire

- Evaluation des incidences de projets ou manifestations

▲ Articulation avec des démarches existantes

- Espaces Naturels Sensibles
- Plans Nationaux d'Actions



**Pour toute question ou précision,
n'hésitez pas à nous contacter !**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Région Lézignanaise, Corbières et Minervois

Siège administratif

48, av. Charles Cros - 11200 Lézignan-Corbières

Tél. : 04 68 27 03 35

Unité Natura 2000

DUHAYON Clothilde

Chargée de mission Natura 2000

14, rue de la gare - 11330 Mouthoumet

Tél. : 04 68 42 77 02

natura.corbieres@orange.fr

ou rendez-vous sur le site internet :

corbieres.n2000.fr

Autres liens utiles

Site internet de la CCRLCM : <http://www.ccrlcm.fr/>

Site internet de la DREAL : <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r570.html>

Site internet de l'INPN : <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9101458>

© 2014 Communauté de communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois / Photographies : Torgan (couverture), Aude Cathare ; Grand Rhinoloche, Vincent RUFRAY ; Cordulle à corps fin (couverture), Agrion de mercure (couverture), Xavier RUFRAY ; Barbeau méridional, Ecrevisse à pattes blanches, ASCONIT ; Habitats d'intérêt communautaire, Clothilde DUHAYON ; Cordulle à corps fin, Agrion de mercure Bastien LOUBOUTIN ; Murin à oreilles échancrées, Vincent RUFRAY / Illustration : carte, Clothilde DUHAYON.. Conception graphique : ADHCO Sandrine Courdon - Impression : Caliman imprimeur



Le site Natura 2000 Vallée du Torgan



Périmètre du site «Vallée du Torgan» et ses cours d'eau



Le site de la Vallée du Torgan

Superficie : 1 009 ha répartis sur 4 communes (Massac, Dernacueillette, Montgaillard et Padern)

Structure opératrice et animatrice :

Communauté de communes Lézignanaise Corbières et Minervois

Enjeux : Ce site abrite au moins 2 espèces de chauves-souris, 2 espèces de libellules, 1 espèce d'écrevisse autochtone et 1 espèce de poisson.

Toutes ces espèces sont dites « d'intérêt communautaire ». Elles ont une relation étroite avec la rivière du Torgan, que ce soit pour leur cycle de vie entier, leur reproduction, leur cycle larvaire (libellule) ou encore leur alimentation.

Les principales activités : l'agriculture est l'activité la plus importante sur le site. Sur les communes de Massac et Dernacueillette, l'élevage est majoritaire. Sur la commune de Montgaillard, c'est la viticulture qui occupe l'espace agricole. Les loisirs, la pêche ou encore la chasse, sont pratiqués sur l'ensemble du site.



▲ **Le Grand-Rhinolophe**

Se reconnaît facilement par son appendice nasal en forme de fer à cheval et son aspect «cocoon» lorsqu'il est suspendu, enveloppé dans ses ailes.



▲ **La Cordulie à corps fin**

Libellule dont l'habitat préférentiel est une rivière à court lent. La végétation aquatique et une ripisylve sont indispensables à son installation. Elle est observable entre fin mai et début août.



▶ **L'Écrevisse à pattes blanches**

est une espèce aux exigences écologiques très fortes. Pour vivre, elle a besoin d'une eau fraîche, oxygénée et d'excellente qualité.



◀ **Le Barbeau méridional**

Poisson typique du pourtour méditerranéen qui affectionne les eaux bien oxygénées et fraîches.



◀ **L'Agrion de mercure**

est une libellule qui aime les cours d'eau avec un débit moyen et faible avec une végétation aquatique riche. On peut l'observer essentiellement entre début mai et début août.



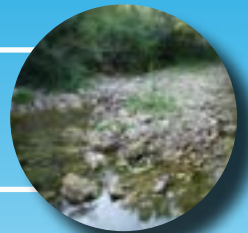
▲ **Le Murin à oreilles échanquées**

Possède, comme son nom l'indique, des oreilles caractéristiques. Son pelage est roux et son museau est brun. Il passe généralement l'hiver dans des gîtes souterrains et l'été dans des bâtiments.

13 habitats d'intérêt communautaire ont été recensés :

- 3 habitats des milieux humides
- 5 habitats des milieux agro-pastoraux
- 4 habitats des milieux forestiers
- 1 habitat des milieux rocheux

Rivières intermittentes méditerranéennes des Paspalo-Agrostidion



Forêt à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* (yeuseraie)



Parcours substeppeux de graminées et annuelles des Thero-Brachypodieta



Les objectifs de conservation : Préserver et améliorer la qualité de l'eau et restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau - Préserver et restaurer la mosaïque d'habitats du site - Améliorer la potentialité d'accueil des espèces du site - Améliorer les connaissances scientifiques - Communiquer, sensibiliser et informer auprès des acteurs locaux et du grand public.